



Nos données
au service
de la Santé

ETUDE NATIONALE DE COÛTS (ENC)

Lancement de la campagne ENC
portant sur les données 2025

WEBCONFERENCE
DIRECTION COLLIGE

30 mars 2026

Fonctionnement de la conférence



- Si vous n'entendez pas la visio : vous pouvez nous joindre par téléphone
Appelez le 01 70 91 86 46,
Code d'accès : 2741 195 7650



- Vos micros sont désactivés
- Mais vous pourrez poser vos questions par écrit via **le module questions/réponses (Q&R)** (en haut à droite de l'écran)



- Pour y accéder, cliquez sur la flèche afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boîte de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages à « L'organisateur et l'animateur »

Q&R X

Tous (0)

Demander à : L'Organisateur et l'Animateur

Sélectionnez tout d'abord un co-

Envoyer

Temps d'échange



Les questions écrites dans le Q&R seront énoncées par l'ATIH, et une réponse orale sera apportée, dans la mesure du possible. Un temps d'échange est prévu après cette présentation. Vos micros pourront être ouverts pour poser vos questions à l'oral si vous le souhaitez

TEMPS D'ÉCHANGE

Cette web conférence est enregistrée. **La vidéo et les slides seront mis en ligne** sur le site de l'ATIH.





Nos données
au service
de la Santé

ETUDE NATIONALE DE COÛTS (ENC)

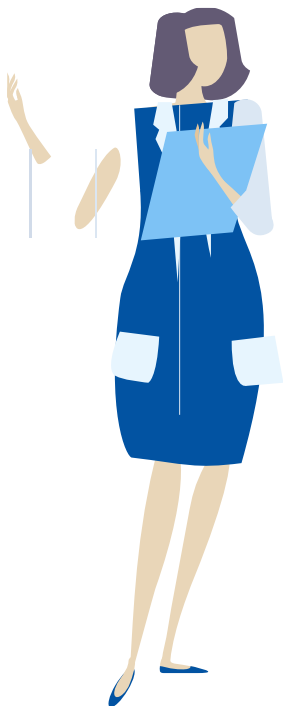
Lancement de la campagne ENC
portant sur les données 2025

WEBCONFERENCE
SERVICE COLLIGE

30 mars 2026



Le programme de la webconference



Retour sur
les
campagnes
ENC 2024

Lancement
des
campagnes
ENC 2025

Nouveautés
des
campagnes
ENC 2025

Ce webinaire est enregistré.

Le support de présentation et la vidéo seront mis en ligne dans les prochains jours sur les pages internet des ENC.

RETOUR SUR LES CAMPAGNES ENC 2024

Echantillons

Etablissements intégrés



Echantillon / Participants / Intégrés

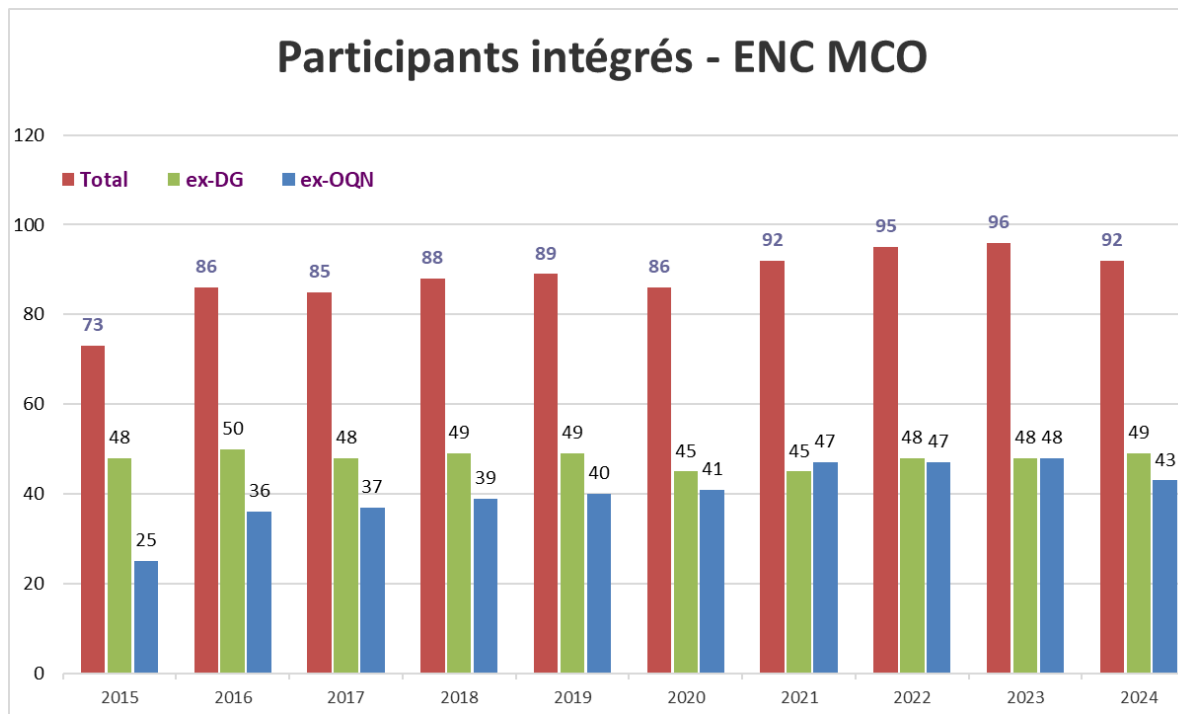
ENC MCO 2024

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon validé en COPIL [1]	146	81	65
<i>Dont Nouveaux</i>	5	2	3
- Non participants	24	12	12
- Abandons	23	14	9
Nombre de participants	99	55	44
<i>Nombre d'établissements intégrés</i>	92	49	43
<i>Nombre d'établissements non intégrés</i>	7	6	1

[1] Inclut les établissements de Dialyse



Evolution établissements intégrés ENC MCO





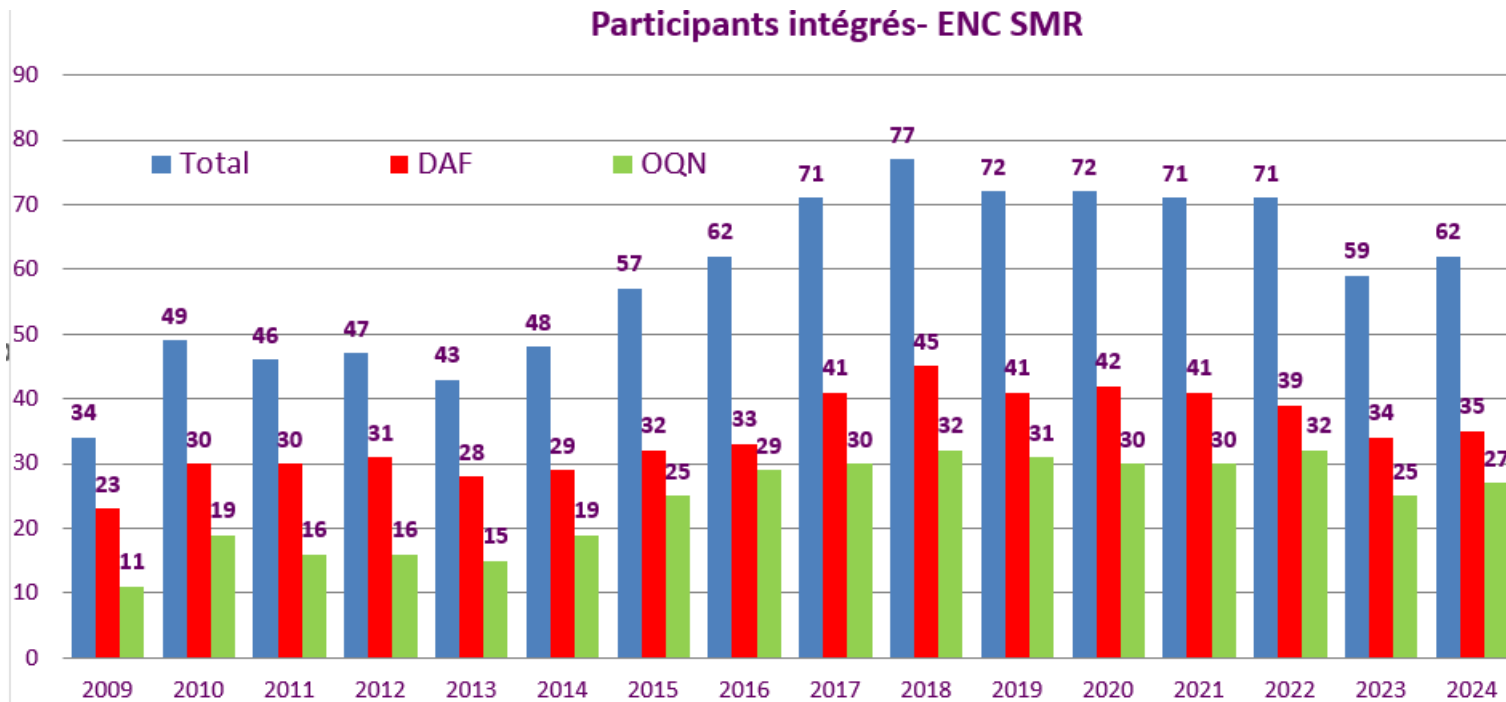
Echantillon / Participants / Intégrés

ENC SMR 2024

	TOTAL	Ex-DAF	<i>Ex-DAF publics</i>	<i>Ex-DAF Privés</i>	Ex-OQN
Echantillon validé en COPIL	84	48	10	38	36
<i>Dont Nouveaux</i>	7	3	2	1	4
- Non participants	-16	-9	-1	-8	-7
- Abandons	-6	-4	-2	-2	-2
Nombre de participants	62	35	7	28	27
<i>Nombre d'établissements intégrés</i>	62	35	7	28	27
<i>Nombre d'établissements non intégrés</i>	0	0	0	0	0



Evolution établissements intégrés ENC SMR





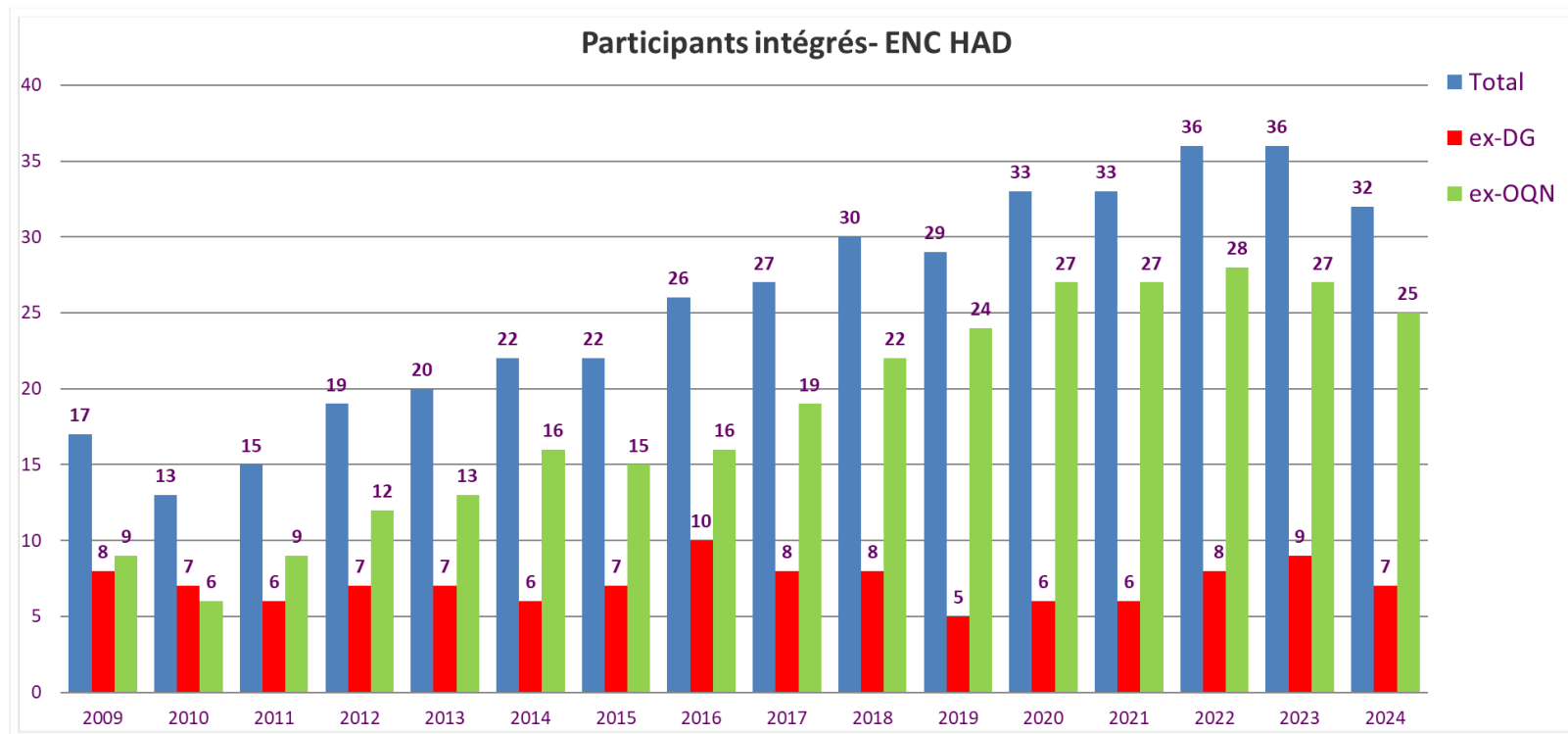
Echantillon / Participants / Intégrés

ENC HAD 2024

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon validé en COPIL	40	11	29
<i>Dont Nouveaux</i>			
- Non participants	-3	0	-3
- Abandons	-4	-4	0
Nombre de participants	33	7	26
<i>Nombre d'établissements intégrés</i>	32	7	25
<i>Nombre d'établissements non intégrés</i>	1	0	1



Evolution établissements intégrés ENC HAD



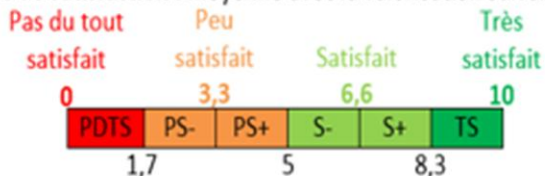


Retour sur les questionnaires de satisfaction

- Globalement, les niveaux de satisfaction sont bons.
- Une analyse détaillée des réponses et des commentaires des répondants est systématiquement réalisée afin de les prendre en compte dans un programme d'amélioration continue de la qualité.
- Les établissements ayant mentionné leur adresse e-mail ont été/ou vont être recontactés en vue de discuter de leurs problématiques et/ou initier des travaux quand cela était possible.

Chaque critère devait être noté selon 4 modalités, auxquelles des pondérations ont été affectées. Les résultats sont présentés sous forme quantitative à l'aide des indices suivants :

• **Indices de satisfaction** : moyenne avec la valorisation suivante



⇒ **Un indice de satisfaction à 6.6 indique des répondants « Satisfait » (en moyenne)**



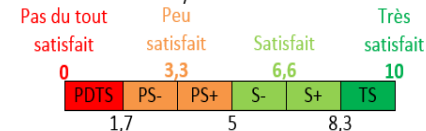
Retour sur les questionnaires de satisfaction



	ENC HAD	ENC MCO	ENC SMR
Satisfaction globale (% S + % TS)	86%	95%	96%
Répondants / Invités	19%	22%	23%
% de répondants OK pour "nous en dire plus"	43%	43%	17%

	6,1	7,3	6,9
Satisfaction globale			
Satisfaction globale - TS	0%	27%	13%
Satisfaction globale - S	86%	68%	83%
Satisfaction globale - PS	14%	5%	4%
Satisfaction globale - PDTS	0%	0%	0%
Effort	7,3	6,9	6,5

● Indices de satisfaction : moyenne avec la valorisation suivante



● Indice « Effort » :





Retour sur les questionnaires de satisfaction

		ENC HAD	ENC MCO	ENC SMR
1. Accomp.	1.1 Info. sur calend. de recueil	6,6	7,2	7,6
	1.2 Com. sur les évolutions	6,6	7,0	7,2
2. Consignes de recueil	2.1 Date de mise à dispo.	5,2	6,8	7,3
	2.2 Clarté	5,7	5,7	6,6
	2.3 Complétude des consignes	5,7	6,3	6,6
	2.4 Com. sur les modif.	6,1	6,7	6,9
	2.5 Modalités de diffu. ou d'accès	6,6	6,7	6,9
3. Outil(s) de recueil	3.1 Date de mise à dispo.	5,5	7,0	6,6
	3.2 Facilité d'installation	6,1	7,7	7,4
	3.3 Ergonomie et facilité d'utili.	6,1	7,3	7,2
	3.4 Niveau d'automatisation	6,1	7,4	6,9
	3.5 Manuel d'utilisation	6,1	7,5	6,8
	3.6 Date de mise à dispo.	5,7	6,7	6,6
	3.7 Facilité d'installation	6,1	7,8	7,2
	3.8 Ergonomie et facilité d'utili.	5,7	6,4	7,1
	3.9 Niveau d'automatisation	5,7	6,8	6,8
	3.10 Manuel d'utilisation	6,1	7,1	6,6



Retour sur les questionnaires de satisfaction

		ENC HAD	ENC MCO	ENC SMR
4. Contrôle des données	4.1 Pertinence, utilité	5,2	6,1	6,5
	4.2 Ergonomie et facilité d'utili.	6,6	6,1	6,6
	4.3 Temps de traitement	6,1	6,9	7,2
	4.4 Clarté contrôles et résultats	5,5	6,2	6,2
	4.5 Documentation	5,2	6,1	6,2
	4.6 Découp. en plusieurs rubriques	6,1	6,3	6,2
	4.7 Nombre	6,1	6,0	6,0
	4.8 Calend. de mise à dispo.	6,1	6,8	6,5
5. Accès PF	5.1 Facilité à créer un compte Plage	7,3	7,1	6,9
	5.2 Doc. création compte Plage	7,3	7,1	6,6
6. Support	6.1 Délai de réponse	5,5	6,7	6,4
	6.2 Qualité de réponse	5,5	6,9	6,8
7. Données restituées	7.1 Données restituées	5,2	6,2	6,1
8. Journée d'info. sur la méthodo	8.1 Compréhension de la méthodo.	6,6	7,7	6,6
	8.2 Animation de la journée	6,6	7,2	7,0
	8.3 Déroulement de la journée	6,6	6,9	7,4
	8.4 Qualité des supports	6,6	7,4	7,0
	8.5 Organisation de la journée	6,6	7,7	7,4



Retour sur les questionnaires de satisfaction

		ENC HAD	ENC MCO	ENC SMR
9. Visite sur site	9.1 Calendrier			6,6
	9.2 Déroulement			6,6
	9.3 Compte rendu réalisé			5,5
10. Journée d'info. sur les outils	10.1 Compréhension de la méthodo.	6,6	7,3	7,0
	10.2 Présentation des outils à utiliser	6,6	7,0	7,4
	10.3 Clarté et praticité des exercices	6,6	7,3	7,0
	10.4 Animation de la journée	6,6	7,3	7,4
	10.5 Calendrier	6,6	7,3	6,6
11. Accompagnement par les superviseurs	11.1 Date de la 1ère prise de contact	8,5	8,2	8,0
	11.2 Disponibilité	8,5	8,3	8,3
	11.3 Coord. des info.	8,5	8,2	8,2
	11.4 Qualité de l'accomp. lors des bilans préalable et inter	9,0	8,3	8,0
	11.5 Webinaires tableaux de contr. et méthodo	7,5	7,8	7,8
	11.6 Qualité du relationnel	9,0	8,5	8,3
	11.7 Compréhension des spécificités de votre étab.	9,0	8,5	7,9
	11.8 Qualité des rmq techniques	9,0	8,1	7,7
	11.9 Connaissance du secteur d'acti.	8,5	8,4	7,9
	11.10 Connaissance analytique	8,5	8,3	8,0



Analyse des notes et commentaires des établissements

Les éléments saillants portent sur :

- Date de disponibilité des logiciels et/ou de la plateforme e-ENC
- La complexité de la méthodologie de recueil, documentation très complexe à prendre en main
- Le nombre et le manque de clarté au niveau des tableaux de contrôle
- La restitution trop tardive



Travaux ATIH

- A chaque campagne, remontée en réunion de clôture superviseur des notes et de la synthèse des commentaires du questionnaire de satisfaction les concernant, pour amélioration sur la campagne suivante.
- Travail sur la documentation : objectif de réduction du nombre de documents et de simplification de l'accès à l'information
- Travaux d'harmonisation des méthodologies ENC/RTC
- Plan d'action du service informatique pour un meilleur fonctionnement de la plateforme e-ENC

LANCEMENT DES CAMPAGNES ENC 2025

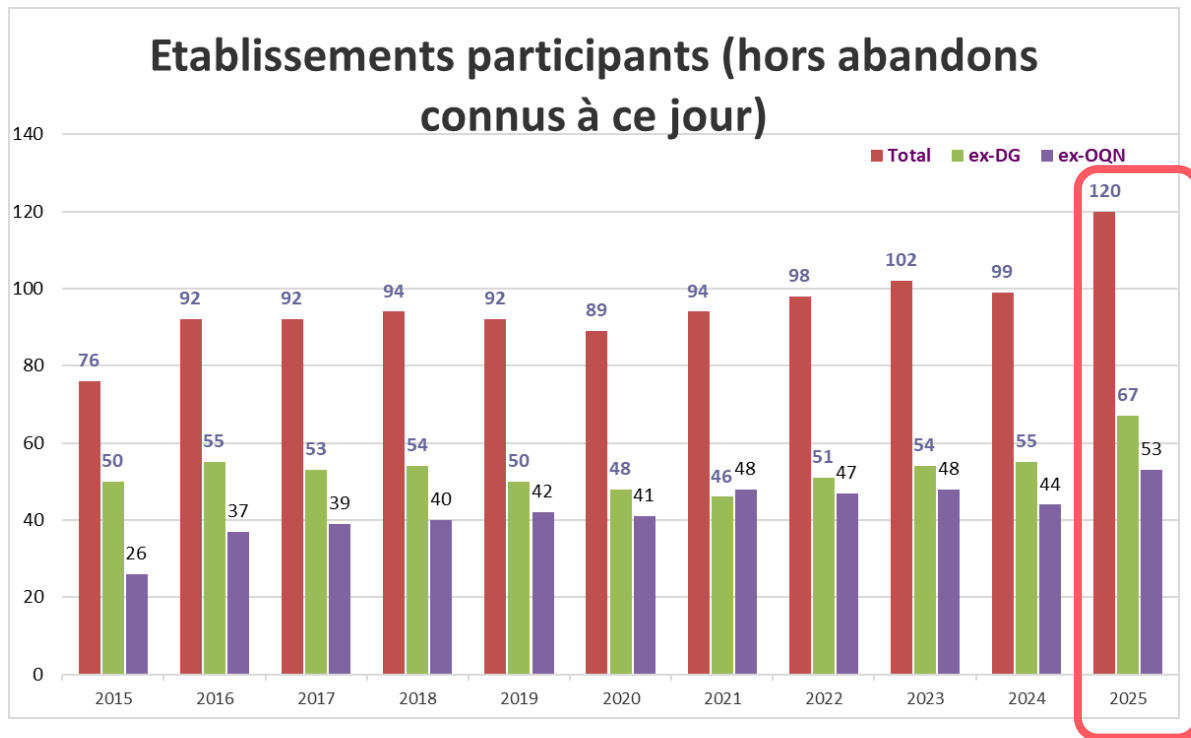
Echantillons

Calendriers de campagne

Prestataires de supervision



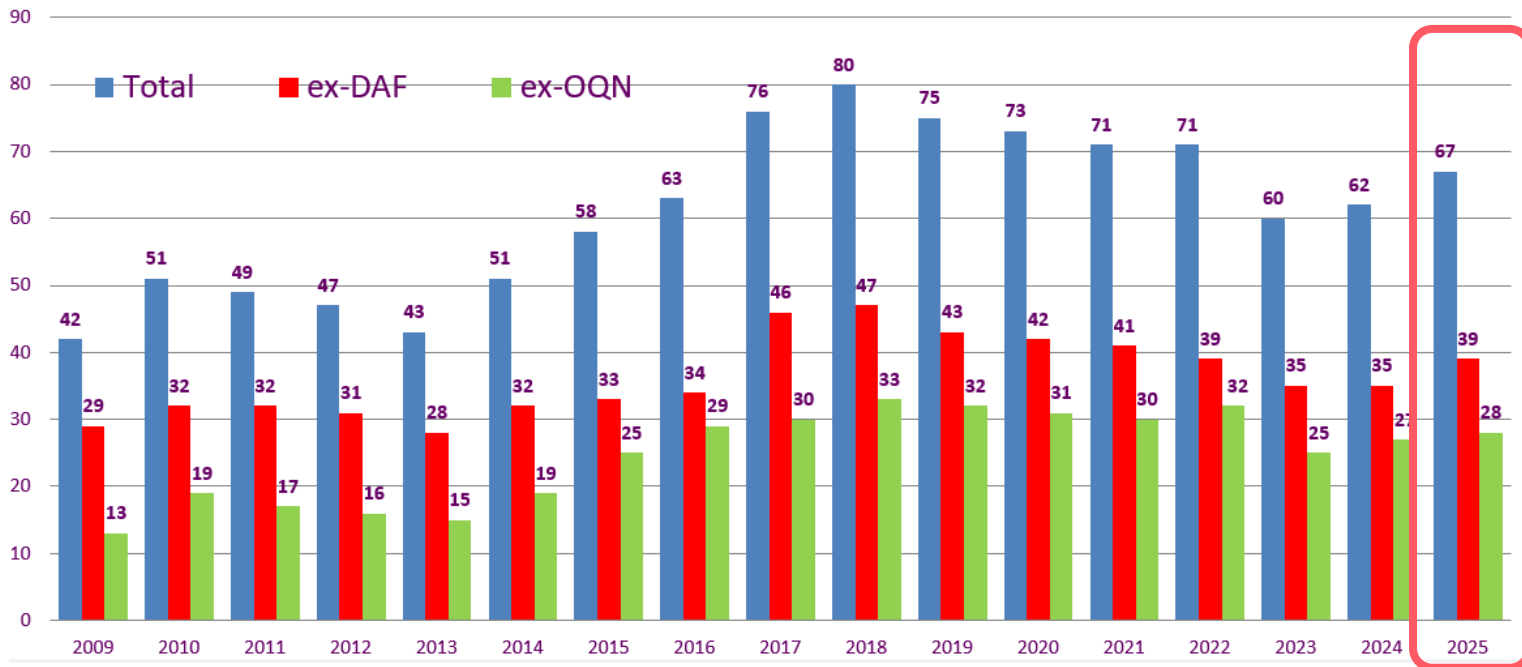
Evolution établissements participants ENC MCO 2025



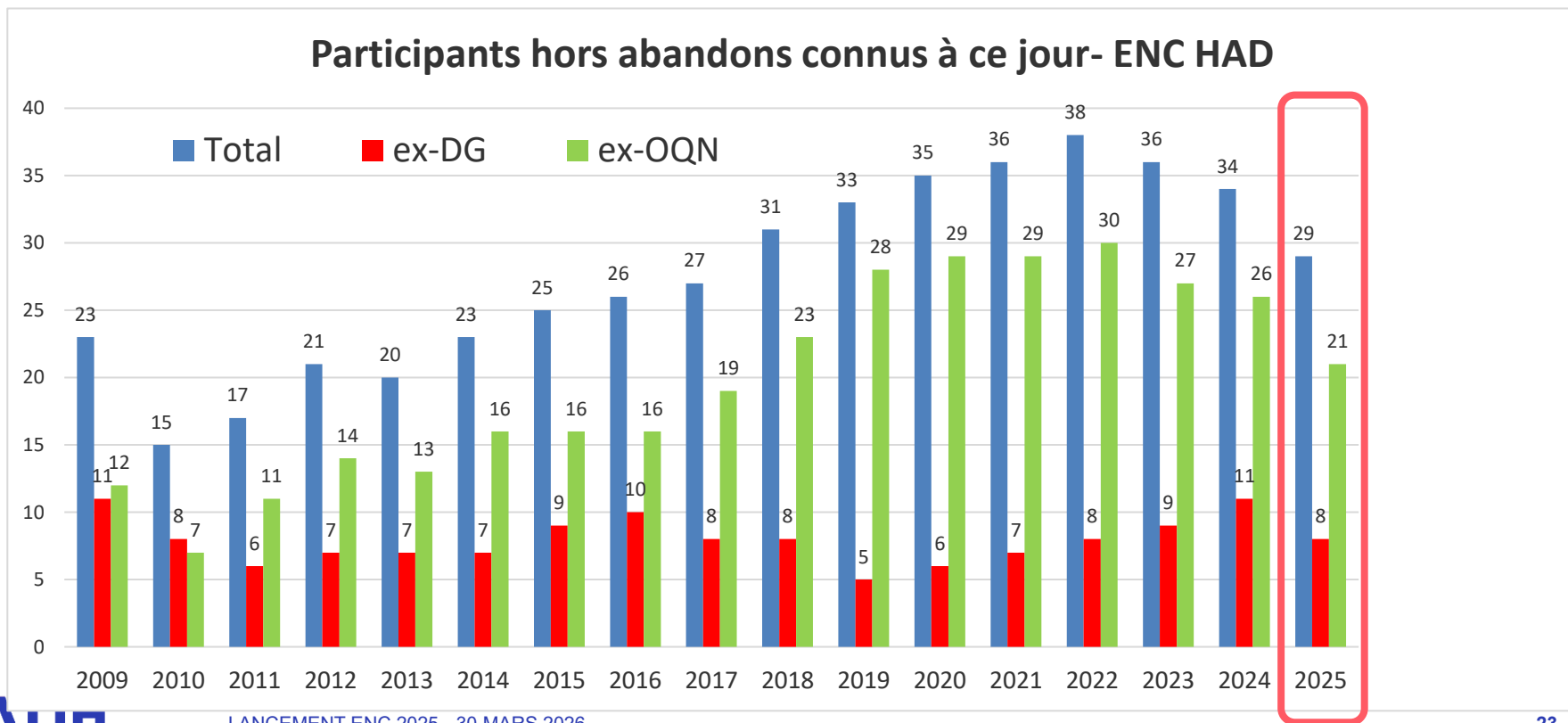


Evolution établissements participants ENC SMR 2025

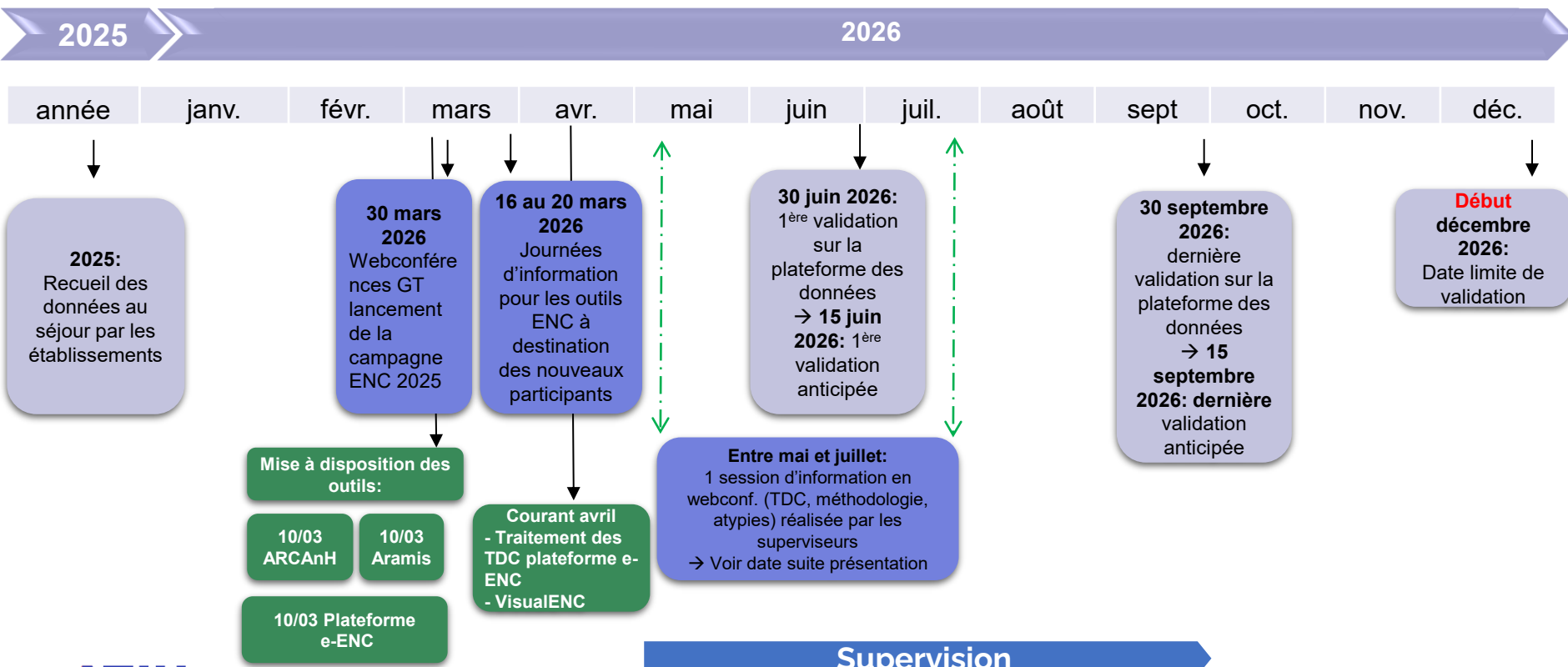
Participants hors abandons connus à ce jour- ENC SMR



Evolution établissements participants ENC HAD 2025



Calendrier campagne 2025





Dates de mise à disposition des outils

- Mise à disposition d'ARCAⁿH : **10/03/2026** (5/03 en N-1)
- Mise à disposition du logiciel ARAMIS : **10/03/2026** (5/03 en N-1)
- Ouverture de la plateforme eENC : **10/03/2026** (11/03 en N-1)
- Ouverture des transmissions sur la plateforme eENC et traitement des TdC : Courant avril
- Mise à disposition de VisualENC : Courant avril



Date butoir de transmission des données sur e-ENC

- Les données ne pourront être transmises sur la plateforme e-ENC **que jusqu'à début décembre 2026**



Webconférences ENC 2025

- Un webinaire 2h sera réalisé par les prestataires superviseur, pour chacun des champs :

	ENC MCO	ENC SMR	ENC HAD
Webinaires portant sur des points méthodologiques et/ou les tableaux de contrôle	Date à venir	Date à venir	Date à venir

- Vous serez invités par e-mail au(x) webinaire(s) de l'ENC à laquelle vous participez.
- Des présentations vidéos supplémentaires sont également disponibles sur le [site de l'ATIH](#) :
 - Tutoriels vidéos de l'ENC (présentation de l'ENC, présentation ARCAAnH, présentation ARAMIS, comment éviter les ...) <https://www.atih.sante.fr/tutoriels-video-enc>
 - Supports et enregistrements des webinaires TdC et méthodologie des années précédentes, sur les pages internet de la campagne 2023 et 2024 de chacun des champs



Prestataires de supervision

ENC sur le champ MCO : EXCO

ENC sur le champ SMR : EXCO

ENC sur le champ HAD : KALITIS

ENC multi-champs : EXCO

NOUVEAUTÉS DES CAMPAGNES ENC 2025

Evolution des chartes qualité

Consignes méthodologiques

Nouveautés des outils

Nouveautés des TDC

L'Assistance Utilisateur

Evolution de la charte qualité – ENC MCO 2025

- Pas d'évolution par rapport à la charte qualité 2024

Catégorie de dépenses	Objectifs (activité 2025) en %
Produits sanguins labiles	98 %
DMI – liste en sus	98 %
Spécialités pharmaceutiques – liste en sus	98 %
Consommables médicaux	10%
DMI – hors liste en sus	70 %
Spécialités pharmaceutiques - hors liste en sus	20 %
Comptes de sous-traitance – Laboratoire et imagerie	50 %
Comptes de sous-traitance – hors Laboratoire et Imagerie	25 %



Evolution de la charte qualité – ENC SMR 2025

- Modification du taux pour les spé. Pharma LES+LES SMR par rapport à 2024

Catégorie de dépenses	Objectifs en % (activité 2025)
Spécialités pharmaceutiques LES + LES SMR	95 %
Spécialités pharmaceutiques hors [LES+LES SMR]	20 %
- Spécialités pharmaceutiques sous AAP-AAC-CPC - Produits sanguins labiles	70 %
- Consommables médicaux, - Dispositifs médicaux, - Matériel médical	10 %
Sous traitance médicale, pour chaque catégorie	80 %
Honoraires, pour chaque catégorie	98 %

Pour info : SP LES + LES
SMR en 2026 **98%**



Evolution de la charte qualité – ENC HAD 2025

- Pas d'évolution de la charte qualité par rapport à 2024 sur le suivi des intervenants

5.1 Suivi au séjour des intervenants au domicile du patient

Catégorie de dépenses	Objectifs de taux de suivi au séjour et à la date en %	1 ^{ère} année de campagne
Intervenants suivis en montants (dont libéraux), pour chaque SA Intervenant	90 %	80 %
Intervenants suivis en minutes*	90 %	80 %
Séjours avec passage d'intervenant	90 %	90 %

* Concernant le taux de suivi au séjour et à la date pour les *intervenants suivis en minutes (salariés et mis à disposition)*, il sera calculé de la façon suivante (tous intervenants confondus) :

$$\frac{\text{Nombre total de minutes AFFECTEES au séjour et à la date}}{\text{Nombre total de minutes AFFECTABLES au séjour et à la date}}$$

Pour info, évolution 2026 : pour les séjours $\geq 48H$, au moins **95%** des séjours avec passage d'intervenant

Evolution de la charte qualité – ENC HAD 2025



5.2 Suivi au séjour des charges médicales au domicile du patient

Catégorie de dépenses	Objectifs de taux de suivi au séjour et à la date en % Pour chacune des catégories	1 ^{ère} année de campagne
Spécialités pharmaceutiques liste en sus (LES)	95 %	95 %
PSL Médicaments sous AAP-AAC-CPC Amortissements et crédit-bail du matériel médical à pression négative Location de matériel médical à pression négative	90 %	90 %
Spécialités pharmaceutiques hors liste en sus + FICHCOMP MCHL Location du matériel médical Amortissements et crédit-bail du matériel médical * Consommables médicaux Sous-traitance	50 %	50 %
Taux global de suivi des charges au domicile du patient suivies au séjour (tous postes confondus)	80 %	70 %

Pour info : SP LES en 2026 **98%**

* Pour les établissements dont le montant de dotations aux amortissements total de matériel médical acheté ou en crédit-bail est < 2000€, le recueil au séjour du montant des charges de matériel médical acheté ou en crédit-bail est facultatif.



Documents de consignes

Les consignes de mise en œuvre ENC 2025 par champ sont mises en ligne sur les pages internet dédiées

<https://www.atih.sante.fr/enc-mco-donnees-2025>

<https://www.atih.sante.fr/enc-smr-donnees-2025>

<https://www.atih.sante.fr/enc-had-donnees-2025>

Les nouveautés sont surlignées en jaune dans le document





Rappel consignes SAMT en sous-traitance

Champ MCO / Champ SMR + Champ HAD si classeur fusionné ENC/RTC

- Paramétrer une SAMT pour chaque type d'activité (laboratoire, imagerie...) dès lors que des charges de sous-traitance MT pour cette activité existent
 - Mode de fonctionnement de la SAMT = « sous-traitance » (éventuellement groupement le cas échéant)
 - La nature d'UO **obligatoire** est « **Montant sous-traité** »
 - Les charges de sous-traitance sont saisies en onglet 3-SA d'ARCAAnH dans les SAMT concernées
 - Dans l'onglet UO d'ARCAAnH, indiquer les montants de sous-traitance consommés par chacun des bénéficiaires
 - Suivre les montants au séjour dans ARAMIS
-
- **ARCAAnH onglet 6-cd pour le champ HAD :**
 - Lors de l'import en onglet 6-cd du fichier avec les montants suivis au séjour issu d'ARAMIS, par défaut, les montants suivis au séjour de sous-traitance laboratoire et sous-traitance imagerie issus d'ARAMIS sont affectés à la SA HAD CDP (Charges au domicile du patient)
- Il faudra en corriger l'affectation pour les mettre sur la SAMT_ST qui porte la charge correspondante.



Evolutions consignes de campagnes MCO

Pas d'évolution en 2025



Evolutions consignes de campagnes SMR

Pas d'évolution en 2025



Evolutions consignes de campagnes HAD

Rappels

- Vigilance sur les séjours sans passage d'intervenants
- Vigilance sur les séjours sans charge au domicile du patient
- Temps IDEC : les IDEC qui effectuent des temps de soins au domicile du patient doivent recueillir ces minutes au même titre que les IDE



Paramétrage des SA

Nouveautés de l'arbre analytique

- Se référer à l'arbre analytique publié sur les pages internet de l'ENC MCO / SMR / HAD 2025

Evolutions notables du champ SMR

- SAMT métier de RR : ajout de 2 SAMT correspondant aux nouveaux intervenants du CSAR
 - 932.724.80 Autre Professionnel intervenant en éducation thérapeutique et prévention (correspond au code intervenant 80 du CSAR au PMSI)
 - 932.724.81 Autre Professionnel formé à des prises en charge particulières (correspond au code intervenant 81 du CSAR au PMSI)
- Pour les établissements réalisant plusieurs classeurs ARCAⁿH « en miroir », la SA SPE SMR Parc de matériel roulant interne ne peut plus être commune à plusieurs classeurs, elle ne pourra porter les charges que du FINESS traité

Evolutions notables du champ HAD

- Intervenant HAD : ajout d'une SA en lien notamment avec l'autorisation HAD-R
 - 935.310.35 Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA)



Paramétrage des SA

Evolutions notables du champ MCO

MS-OSP : L'arrêté MIG MCO disparaît au profit des Missions Spécifiques (MS) et Objectifs de Santé Publiques (OSP)

- Impact sur l'arbre analytique
 - Traitement des MS-OSP
 - Remplacement du chapitre MIG MCO par MS-OSP
 - Utilisation de la nouvelle numérotation DGOS, avec recodage automatique si c'est une ex-MIG
 - Ajout de 3 ou 4 missions
 - Quelques anciennes MIG passent en « Activité spécifique MCO »
 - Traitement des anciennes MIG
 - Elles seront classées dans MS-OSP
- Impact sur le logiciel ARCAH
 - L'écran « Activités de l'arrêté MIG MCO » devient « Activités de l'arrêté MS/OSP »
 - Pas de modification pour le SMR. Ecran « Activités de l'arrêté MIG SMR » maintenu



Paramétrage des SA

Evolutions notables du champ MCO

Soins intensifs

- Modification des UM du PMSI
- Impact sur l'arbre analytique
 - Nouvelles sections de soins intensifs pédiatriques de spécialités
 - Nouvelles sections USIP
 - Tous les codes SA N-1 sont toujours possibles
 - Recodage automatique du logiciel



Paramétrage des SA

Arbre analytique des soins intensifs

Code SA 2024	Libellé SA 2024	Type autorisation 2024	Code SA 2025	Libellé SA 2025	Type autorisation 2025
934.142	Soins intensifs médicaux	02B,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142	Soins intensifs	02A 02B 02E 02F 02H 02I 05 15E 15G 15H 15I 18 24C 24D 25C 25D
934.142.1	Soins intensifs médicaux	02B,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.1	Soins intensifs hors USIP	02A 02B 02E 02F 02H 02I 05 15E 15G 15H 15I 18 24C 24D 25C 25D
934.142.11	Soins intensifs médicaux - COVID 19	02B	Suppression		
934.142.2	Soins intensifs néonataux	05	934.142.2	Soins intensifs en néonatalogie	05
934.142.3	Soins intensifs médicaux pédiatriques	02B	934.142.3	Soins intensifs pédiatriques	02A 02B 15E 15G 15H 15I
			934.142.31	Soins intensifs pédiatriques de cardiologie	02A 15E
			934.142.32	Soins intensifs d'hématologie (USIH) pédiatriques	15H
			934.142.33	Soins intensifs pédiatriques de spécialité	02B 15I 18
			934.142.34	Soins intensifs polyvalents pédiatriques de recours	15G
			934.142.4	Soins intensifs adultes	02A 02E 02F 18 02I 02H 02I 02B 02I
934.142.4	Soins intensifs cardiologiques	02A,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.41	Soins intensifs adultes cardiologiques (USIC)	02A 02E
934.142.5	Soins intensifs neuro-vasculaires (USINV)	18,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.42	Soins intensifs adultes neuro-vasculaires (USINV)	02F 18
934.142.6	Soins intensifs de néphrologie	02B,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.43	Soins intensifs adultes de néphrologie	02I
934.142.7	Soins intensifs d'hématologie	16,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.44	Soins intensifs adultes d'hématologie (USIH)	02H
934.142.8	Soins intensifs de pneumologie	02B,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.45	Soins intensifs adultes de pneumologie	02I
934.142.9	Soins intensifs autres	02B,02C,02E,02I, 02D, 02F,02H,15I, 15E,15C,15D,15H	934.142.46	Soins intensifs adultes de spécialité	02B 02I
			934.142.5	Unité de soins Intensifs Polyvalentes - USIP	24C 24D 25C 25D
			934.142.51	Unité de soins intensifs polyvalents adultes	24C
			934.142.52	Unité de soins intensifs polyvalents dérogatoires adultes	24D
			934.142.53	Unité de soins intensifs polyvalents pédiatriques	25C
			934.142.54	Unité de soins intensifs polyvalents dérogatoires pédiatriques	25D



Nouveautés ARCANH

Modification des menus d'ARCANH : présentation en onglets

- Onglets pour un parcours classeur ARCANH



Nouveauté du parcours AIDE – Analytique Intégrée et Déroulée par Etape (anciennement TIC)

- Il peut être utilisé pour un classeur fusionné RTC + ENC
- Il peut être utilisé pour un classeur ENC
- La totalité du traitement ARCANH se fait dans les étapes du parcours AIDE. Le classeur ARCANH rempli par ces étapes est uniquement en visualisation



- La documentation dédiée au parcours AIDE est disponible au  et sur le site de l'ATIH sur les pages internet des campagnes



Nouveautés ARCANH

Plan comptable et Règles d'affectation

- Ajout des comptes
 - 6286 Elimination des déchets
 - 657VNC Etbts ex-OQN : Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
 - 757PCI Etbts ex-OQN - Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
 - 7587IND Etbts ex-OQN - Indemnités d'assurance
 - 7815HCET Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation hors CET (il est sorti du compte 781HCET Reprises sur amortissements et dépréciations)

→ Voir détail des évolutions dans les fichiers dédiés disponibles sur chacune des pages internet des ENC MCO, HAD et SMR 2025

Onglet UO

- Pour la SPE SMR Parc de matériel roulant Interne, il n'y a plus d'UO à renseigner



RAPPEL TUTORIELS ARCA_nH

Réaliser les phases ARCA_nH

<https://www.atih.sante.fr/arcanh>

1. Réaliser la phase d'identification
2. L'import du compte financier (CF) dans ARCA_nH
3. Répartir les charges et les produits sur les sections d'analyse
4. Répartir les ETPR sur l'ensemble des sections d'analyse
5. Obtenir le montant résiduel net par poste de charge et par section d'analyse
6. Répartir les charges de LGG, LM et structure
7. Comment éviter les copier-coller dans le classeur ARCA_nH : à partir de l'information en EXCEL dont vous disposez, nous vous proposons une méthode pour optimiser l'intégration de vos données dans le logiciel





Nouveautés ARAMIS MCO

Fichier 7 ARAMIS MCO :

- La liste des traceurs de radiofréquence sera mise à jour. Celle-ci se trouve sur la page internet dédiée à l'ENC MCO 2025.



Nouveautés ARAMIS SMR

Fichier 3 ARAMIS SMR

- La liste des spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires 2025 est sur la page internet dédiée à l'ENC SMR 2025

Suppression du Fichier 12 ARAMIS SMR

- La liste des séjours ayant bénéficié d'un appareil roulant n'est plus attendue pour l'ENC SMR
- Les charges de matériel médical des SA SPE SMR Parc de matériel roulant (interne et externe) peuvent être suivies au séjour dans le fichier 2 ARAMIS
- /!\ Pour les établissements ex-OQN faisant des classeurs ARCAⁿH en miroir, la SA SPE SMR Parc interne ne peut plus être une SA commune à l'ensemble des classeurs



Nouveautés ARAMIS SMR

Modification du fichier 11 ARAMIS SMR pour tenir compte du recueil des actes CSAR en plus des CSARR

- ACTES CSARR et CSAR
 - Variable « Niveau/module de technicité » : ajoutée au CSARR et au CSAR au PMSI, et ajoutée au recueil ENC
- ACTES CSAR
 - Variable supprimée dans le CSAR mais maintenue dans l'ENC : Variable « Nombre réel de patients »
 - Maintien d'un recueil complémentaire ENC pour les actes CSAR réalisés en pluriprofessionnel mais adaptation des modalités d'application :
 - *Acte 11E11 Synthèse interdisciplinaire : recueil de l'acte pluriprofessionnel pour chaque intervenant obligatoire même si la modalité pluriprofessionnelle n'a pas été codée au PMSI*
 - *Autres actes CSAR avec la modalité pluriprofessionnelle codée au PMSI : recueil des co-intervenants facultatif*
 - *Variable « Types d'intervenant pour les actes de RR réalisés en pluriprofessionnel » du recueil ENC : à renseigner pour tous les actes 11E11 et pour tous les actes avec la modalité pluriprofessionnelle codée pour lesquels le recueil des actes des co-intervenants est réalisé*



Nouveautés ARAMIS SMR

Modification du fichier 11 ARAMIS SMR pour tenir compte du recueil des actes CSAR en plus des CSARR

- ACTES CSAR
 - Variables supprimées dans le CSAR au PMSI et supprimées dans le recueil ENC pour les actes CSAR
 - Variable « *Nombre d'intervenants* »
 - Variable « *Code modulateur de patient* »
 - Variables ajoutées dans le CSAR au PMSI et ajoutées dans le recueil ENC pour les actes CSAR
 - Variable « *Modulateur de temps* » *!\ le recueil des minutes reste nécessaire pour ces actes*
 - Variable « *Modalité collective* »
 - Variable « *Modalité pluriprofessionnelle* »
- Le format du fichier 11 ARAMIS SMR 2025 est décrit dans le guide des outils. Celui-ci se trouve sur la page internet dédiée à l'ENC SMR 2025



Point de vigilance ARAMIS SMR

Dates de l'année PMSI SMR 2025

- Les dates du PMSI 2025 sont du **30/12/2024 au 31/12/2025**.
- Pour les recueils ENC, vous devez aller jusqu'au 31/12/2025 mais pas au-delà.

- Pour mémoire, le RHS du 29/12/2025 au 04/01/2026 est transmis 2 fois :
 - une première fois au M12 2025 : les données du 29/12/2025 au 31/12/2025 sont alors prises en compte pour le PMSI 2025, les données postérieures au 31/12/2025 ne sont pas retenues
 - une deuxième fois au M1 2026 : les données du 01/01/2026 au 04/01/2026 sont prise en compte pour le PMSI 2026, les données antérieures au 01/01/2026 sont traitées comme un rappel des données PMSI N-1.

- Tableaux OVALIDE M12 2025 versus TDC
 - Les données dans les tableaux OVALIDE du M12 2025 prennent en compte les données des journées de 2026
 - Pour les tableaux de contrôle ENC, ce sont les données du 30/12/2024 au 31/12/2025 issues de votre PMSI qui sont retenues



Nouveautés ARAMIS HAD

Accès à ARAMIS HAD

- Obligation de s'identifier avec son compte PLAGE avec des droits Gestionnaire de Fichier sur PMSI pour accéder à ARAMIS

Import des données PMSI

- L'archive PMSI correspond à l'archive enregistrée dans le répertoire de sauvegarde de l'application DRUIDES
- Nom de l'archive attendue :
 - ex-DG : <N°Finess>.2025.12.HAD.SEJOURS.SEJOURS.<Date/heure/min/sec>.<UID>.zip
 - ex-OQN : <N°Finess>.2025.12.HAD.RSFOQN.RSFOQN.<Date/heure/min/sec>.<UID>.zip
(avec <Date/heure/min/sec> au format AAAAMMJJHHMMSS)

Fichier 3 ARAMIS HAD

- La liste des spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires 2025 est sur la page internet dédiée à l'ENC HAD 2025



Documentation

- La documentation est disponible sur les pages internet des campagnes
 - <https://www.atih.sante.fr/enc-mco-donnees-2025>
 - <https://www.atih.sante.fr/enc-smr-donnees-2025>
 - <https://www.atih.sante.fr/enc-had-donnees-2025>

- Note d'information sur les nouveautés
- Guide méthodologique ENC
- Arbre analytique
- Plan comptable
- Règles d'affectation
- Consignes de mise en œuvre de la campagne
- Guide des outils ENC (formats de fichiers ARAMIS, utilisation de VisualENC, de la plateforme e-ENC, de la GED)
- Manuels ARCAAnH, ARAMIS, VisualENC
- Codes Imports (pour ARCAAnH)
- Guide des tableaux de Contrôle *publication à venir*
- Documents contractuels (convention dont charte qualité)

- MCO : Liste des consommables traceurs : consommables de radiofréquence
- SMR : Liste de spécialités pharmaceutiques traceurs complémentaires ENC
- HAD : Liste de spécialités pharmaceutiques traceurs non facturables en sus et Liste des consommables et matériels traceurs non facturables en sus





TdC communs tous champs

Pas de changement

TdC MCO

Pas de changement

TdC HAD

Pas de changement



TdC SMR

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

Prise en compte des actes CSAR

- Suppression des TDC suivants et renumérotation des TDC qui les suivent
 - TDC 2.9.1 Distribution de la durée des actes par intervenant - actes à déclarer une seule fois par séjour
 - TDC 2.10.1 Codage des gestes complémentaires
- TDC 2.8.3 Exhaustivité des actes pluri professionnels par nature
 - Ajout Partie 2 : Actes CSAR par nature réalisés en pluriprofessionnel
- Ajout spécificités actes CSAR pour les TDC suivants
 - TDC 2.8.5 Poids des actes réalisés à plusieurs intervenants (hors actes avec recueil obligatoire des co-intervenants)
 - TDC 2.8.6 Contrôle du recueil des actes de RR réalisés en pluriprofessionnels (hors actes avec recueil obligatoire des co-intervenants)
 - TDC 2.9.1 Distribution de la durée des actes par intervenant - actes collectifs
 - TDC 2.9.2 Distribution de la durée des actes par intervenant - actes pluriprofessionnels
 - TDC 2.9.6 Distribution des actes de Rééducation-Réadaptation par intervenant par type d'actes RR



TdC SMR

Tableaux 9 : Activités spécifiques SMR

Prise en compte de la suppression du recueil des UO du Parc de matériel roulant interne

- Suppression du TDC suivant et renumérotation des TDC qui le suivent
 - Tableau 9.3 Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SMR Parc de Matériel roulant "interne"
- TDC 9.3 à 9.6.3 uniquement pour l'atelier d'appareillage et de confection interne



TdC de tous les champs

Rappel : ****TDC PRIORITAIRE****

- Depuis la campagne 2023, afin de faciliter l'autocontrôle des données par les établissements, des TdC sont ciblés comme « prioritaires » à regarder
 - En version internet, ils portent dans leur titre la mention surlignée en bleu ****TDC PRIORITAIRE****
 - En version Excel, dans le classeur regroupant tous les TdC, ils sont indiqués dans le sommaire, les onglets des TdC concernés sont en bleu, la mention ****TDC PRIORITAIRE**** est dans le titre du tableau

Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisée (charte qualité) ****TDC PRIORITAIRE****

Guide de lecture du [tableau 1.0](#)

	Version établissement	Version attendue
Version ARAMIS	2023.1.3	2023.1.1 ou 2023.1.2 ou 2023.1.3
Version ARCAAnH	2023.2.8	2023.2.7 ou 2023.2.8

Nom du TdC	Lien vers l'onglet du TdC	TDC Prioritaires
Tableau 0.2 : Synthèse des tableaux sur SAMT	Tableau 0.2	
Tableaux 1 : Points à valider ARCAAnH		
Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisée (charte qualité)	Tableau 1.0	oui
Tableau 1.1 : Analyse de la cohérence du découpage analytique en SA ARCAAnH/ARAMIS et NIN-1		
Tableau 1.1.1 : SA figurant dans ARCAAnH mais pas dans ARAMIS (charte qualité)	Tableau 1.1.1	oui
Tableau 1.1.2 : SA figurant dans ARAMIS mais pas dans ARCAAnH (charte qualité)	Tableau 1.1.2	oui
Tableau 1.1.3 : SAC ajoutées et supprimées par rapport à N-1	Tableau 1.1.3	

Tableau 1.1 : Analyse de la cohérence du découpage analytique en SA ARCAAnH/ARAMIS et 2023/2022
 Tableau 1.1.1 : SA figurant dans ARCAAnH mais pas dans ARAMIS (charte qualité) ****TDC PRIORITAIRE****
 Pas d'anomalie constatée

Guide de lecture du [tableau 1.1.1](#)

Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisée (charte qualité) ****TDC PRIORITAIRE****

	Version établissement	Version attendue
Version ARAMIS	2023.1.3	2023.1.1 ou 2023.1.2 ou 2023.1.3
Version ARCAAnH	2023.2.8	2023.2.7 ou 2023.2.8



Pour toute question

NOUVEAU

Questions techniques

Nous vous recommandons de poser vos questions sur l'Assistance Utilisateurs, accessible sur le site de l'ATIH à l'adresse suivante :

<https://assistance.atih.sante.fr/> dans le menu :

- Informations sur les coûts > ENC [champs] > Logiciels – ENC [champ] pour toutes les questions relatives aux logiciels ARCAAnH et ARAMIS.
- Informations sur les coûts > ENC [champs] > Plateforme e-ENC – ENC [champ] pour toutes les questions relatives à la GED Alfresco

Pour accéder à ce support, vous avez besoin d'un identifiant et d'un mot de passe dédié. Pour plus d'information, <https://www.atih.sante.fr/support-utilisateurs>

Questions méthodologiques

Votre superviseur est votre interlocuteur privilégié en première intention pour toute question méthodologique.

Vous pouvez adresser vos questions à l'ATIH, si le superviseur n'a pas pu vous répondre, via l'Assistance Utilisateur dans le menu :

- Informations sur les coûts > ENC [champs] > Support méthodologique – ENC [champ]



Mailings d'information de l'ATIH

L'ATIH vous communique des informations par mailing : sur les invitations aux réunions et webinaires, sur la mise en ligne des outils, la mise en ligne de la documentation ...

Ces mailings sont envoyés aux contacts déclarés sur la plateforme e-ENC

Pour que ces mailings d'information vous parviennent, nous vous invitons à vérifier auprès de votre service informatique que le domaine @communication.atih.email est autorisé



Nos données
au service
de la Santé

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

DIRECTION COLLIGE
enc.mco@atih.sante.fr
enc.smr@atih.sante.fr
enc.had@atih.sante.fr





Des questions ?

